



VÉRIFIER, RÉCEPTIONNER ET RÉALISER LA MAINTENANCE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED (R408)

LIEU DE FORMATION

BTP CFA Sarthe
15, rue du Ribay
72018 - Le Mans Cedex 2

PUBLIC CONCERNE

Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24 mètres montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité.

Toute personne ayant à réceptionner (1) une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté.

Mais également toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.

EFFECTIF

MINI : 3 stagiaires
MAXI : 10 stagiaires

PREREQUIS

- > Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages : utilisation ou montage ou aide au montage ou encadrement de chantier
- > Maîtriser :
 - > La langue française parlée et écrite
 - > Les mathématiques élémentaires
 - > La lecture courante de plans

DUREE / DATES

2 jour(s) - 14 heures
Session 1 : Du 06/07/2023 au 07/07/2023
Horaires : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

COUT DE LA FORMATION

420€ nets de taxe

MATERIEL A PREVOIR POUR LA FORMATION

- > Équipements de Protection Individuelle
- > Un crayon pour la prise de notes

INFOS ET INSCRIPTION

Nathalie CHESNE
02 43 39 98 49
nathalie.chesne@btpcfa-pdl.com
www.btpcfa72.com

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- > C1 - Se situer et être acteur de la prévention des risques
- > C4 - Utiliser un échafaudage de pied en sécurité
- > C5 - Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied

CONTENU

- > Les enjeux de la prévention
- > Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- > La prévention des risques :
 - Signaler les situations dangereuses
 - Communiquer - rendre compte
- > Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
- > L'exploitation de la notice du fabricant
- > Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- > L'examen d'adéquation
- > L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation
- > L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage
- > Le compte-rendu/procès-verbal de réception
- > Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité

MODALITES PEDAGOGIQUES

Encadrement pédagogique : Frédéric RAIMBAULT, qualifié(e) et expérimenté(e) en formation échafaudages de pied (R408)

Moyens matériels : salle équipée d'un vidéoprojecteur, plateforme technique, caisses à outils

Moyens pédagogiques : des retours d'expérience, des apports théoriques, des mises en situation pratique en atelier

Suivi pédagogique : sans objet

SUIVI ET EVALUATION

Modalités de suivi de l'exécution : Feuille de présence

Modalités d'évaluation : questionnaire, réalisations pratiques

Sanction : Attestation de formation

